

Communiqué de presse – 1^{er} mars 2021, Bobigny

COVID-19 : le Département de la Seine-Saint-Denis peut enfin déployer son bus de la vaccination

Alors que le département de la Seine-Saint-Denis a été placé jeudi dernier par le Gouvernement sous « surveillance renforcée », et que Stéphane Troussel, Président du Département, alerte depuis de nombreuses semaines sur les insuffisances de la stratégie vaccinale, des doses de vaccins viennent enfin d’être dédiées par les autorités sanitaires et préfectorales au Département de la Seine-Saint-Denis pour vacciner à bord d’un bus itinérant. Ce dernier a ainsi été lancé ce lundi dans une résidence autonomie à Bagnolet.

Déjà utilisé depuis le 16 mars pour faire de l’information sur la vaccination au plus près des habitant.e.s et les aider à prendre des rendez-vous, le bus mis en place par le Département va désormais permettre d’offrir aussi une possibilité de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans n’ayant pas pu encore y avoir accès. Une démarche « d’aller vers » essentielle dans un territoire où de nombreuses personnes âgées sont parfois isolées et sans possibilité de prendre des rendez-vous en ligne du fait de la fracture numérique.

Jusqu’à 350 vaccinations par semaine. Un partenariat fort avec les acteurs locaux.

Grâce à des doses supplémentaires allouées par l’Agence Régionale de Santé d’Île-de-France au Département, jusqu’à 200 vaccinations (puis 350 à partir de mi-mars) pourront être faites chaque semaine à bord du bus pour les personnes de plus de 75 ans. Les efforts se porteront sur les villes ne disposant pas d’un des 17 centres de vaccination déjà ouverts en Seine-Saint-Denis, et notamment sur les résidences autonomes où la forte demande n’a pas pu encore être satisfaite, la stratégie vaccinale nationale s’étant portée sur les EPHAD. Sur 36 résidences autonomes en Seine-Saint-Denis, une quinzaine n’ont pas accès à un centre de vaccination dans leur ville.

De manière plus large les personnes précaires de plus de 75 ans pourront également bénéficier du dispositif. Dans tous les cas, les rendez-vous seront pris en amont à l’initiative des différentes structures et notamment des Centres Communaux d’Action Sociales, via un travail de ciblage, sans passer par des plateformes d’inscription.

« Alors que la Seine-Saint-Denis a été placée en surveillance renforcée, il est absolument essentiel de tout faire, dès maintenant, pour massifier les efforts en matière de vaccination. Depuis plusieurs semaines, avec Pierre Laporte, Vice-Président chargé de la solidarité, nous réclamons des vaccins pour faire fonctionner ce bus. Grâce à des doses supplémentaires fournies par l'ARS, il va enfin pouvoir faire le tour de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec les Maires. J'espère que cette accélération ne sera ni trop tardive ni trop timide et je regrette que ce type de solutions proposées n'aient pas pu être accompagnées plus tôt. Il faut plus que jamais renforcer ces actions, y compris pour anticiper l'ouverture de la vaccination des personnes âgées de 65 ans à 74 ans en ouvrant plus de centres de vaccination ambulatoires ou de proximité. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Prochaines étapes de vaccination à bord du bus

- **Stains** : Mardi 2 mars (après-midi) – Résidence autonomie Salvador Allende
- **Tremblay-en-France** : Mercredi 3 mars (journée entière) – Proximité du Gymnase Guimier
- **Blanc-Mesnil** : Jeudi 4 mars (après-midi) – Résidence autonomie Maria Valtat

Le bus poursuit en parallèle sa mission itinérante d'information des publics sur la vaccination

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu - 06 35 84 13 82 – glarrieu@seinesaintdenis.fr